

Offre de taux d'intérêt promotionnel

Mars 2025

Modalités

Profitez d'un taux d'intérêt promotionnel de 4,80 % (le « Taux promotionnel total ») jusqu'au 30 juin 2025 sur votre solde dans le Compte d'épargne admissible (défini ci-dessous), jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$. Le taux d'intérêt officiel de la Banque s'appliquera aux soldes de 1 000 000 \$ et plus.

Période de l'offre

Cette offre de taux d'intérêt promotionnel (l'« Offre ») commence le 3 mars 2025 et se termine le 30 juin 2025 (la « Période de l'offre »). L'Offre s'applique au solde de votre Compte d'épargne admissible pendant la Période de l'offre.

Admissibilité

L'Offre s'adresse uniquement aux clients admissibles qui ont reçu cette offre pour ouvrir un **Compte amplificateur d'épargne** pendant la Période de l'offre (le « Compte d'épargne admissible ») et qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence au moment de l'ouverture du compte. Si le compte est un compte conjoint, tous les titulaires de compte doivent avoir atteint l'âge de la majorité pour être admissibles.

Calcul de l'intérêt

Le Taux promotionnel total du **Compte d'épargne admissible** sera de 4,80 % jusqu'au 30 juin 2025. Le calcul du Taux promotionnel total est composé du taux d'intérêt officiel de la Banque (0,90 %) et d'un taux d'intérêt promotionnel (3,90 %).

Lorsque la Période de l'offre prendra fin, le taux d'intérêt officiel s'appliquera au **Compte d'épargne admissible**. Les taux d'intérêt sont disponibles en ligne à bmo.com/taux. Pour les **Comptes d'épargne admissibles**, le Taux promotionnel total est accordé sur la totalité du solde quotidien de fermeture, jusqu'à concurrence d'un solde de 1 000 000 \$. Tous les intérêts liés à cette offre sont calculés sur le solde quotidien de fermeture du compte et versés mensuellement le dernier jour ouvrable du mois. Tous les taux d'intérêt sont calculés sur une base annuelle.

Le taux d'intérêt promotionnel et le taux d'intérêt officiel de la Banque peuvent changer en tout temps, sans préavis.

Généralités

Cette offre **n'est pas transférable et est offerte uniquement** au client à qui elle a été présentée. Il s'agit d'une offre personnalisée et le Taux promotionnel total peut varier en fonction du client qui reçoit l'Offre. Chaque client ne peut bénéficier de **une seule offre**. La propriété d'un compte conjoint ou de plusieurs comptes est permise, mais seul le titulaire principal du compte qui reçoit l'offre peut accepter le Taux promotionnel total. Les **modalités de l'offre** peuvent changer en tout temps, sans préavis. Les clients qui ont accepté l'Offre recevront un préavis si cette dernière est retirée avant la fin de la période promotionnelle. Nous nous réservons le droit, à notre entière discrétion, de suspendre, de limiter ou de révoquer l'Offre ou de rendre un titulaire de compte inadmissible si nous concluons qu'il a manipulé l'Offre ou en a abusé, ou qu'il a contrevenu à l'équité, à l'intégrité ou au bon déroulement de celle-ci. Si le contenu d'autres communications, publicités ou déclarations de la Banque venait à différer de ce qui figure dans les présentes modalités, celles-ci auraient préséance sur toutes les autres communications. Pour être admissibles, les clients doivent ouvrir un Compte amplificateur d'épargne au plus tard le 31 mars 2025.